



Tél. : 01 48 47 46 45
Adresse : 9 rue Lacépède – 93 800 Epinay-sur-Seine
Email : agence@avecjulie.com
Site : www.immoavecjulie.com

BARÈME D'HONORAIRES

TRANSACTIONS

Prix de vente frais d'agence inclus - Forfait minimum : 3000 €

Tous types de biens (hors terrain)	Honoraires (TTC)	Mandat Immo Avec Julie *
Jusqu'à 99 999 €	10 %	Remise de 400 €
De 100 000 à 125 000 €	9 %	Remise de 500 €
De 125 001 à 165 000 €	8 %	Remise de 550 €
De 165 001 à 210 000 €	7 %	Remise de 600 €
De 210 001 à 300 000 €	6 %	Remise de 700 €
A partir de 300 001 €	5 %	Remise de 800 €

Terrain	Honoraires (TTC)	Mandat Immo Avec Julie *
Tout prix	10 %	Remise de 500 €

**honoraires charge vendeur*

LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour les prestations relatives à la réalisation de la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (*article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier*).

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ²

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ²
Frais d'entremise, négociateur et vérification de solvabilité	300 €
Frais de réalisation de dossier pour demande de « Permis de Louer »	150 €

08/04/2026